

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 25 (1887)  
**Heft:** 48

**Artikel:** Question  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190060>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Pardon, madame, dit-il, vous ne pouvez pas garder votre chien avec vous.

— Aoh !... je vôlais le garder, moà !

— C'est impossible. Les chiens sont taxés et renfermés dans un wagon spécial.

— Pas lé mienne !

— Le vôtre aussi,... il n'y a pas d'exception.

— Je mettrai là, dans mon sac de nouit !

— Ça n'est pas permis, vous dis-je !

— Je mettais toujours... en Angleterre.

— Eh bien, en Suisse, il faut vous séparer de votre chien durant le trajet et payer la taxe.

— Je payais pas ! Je laissais la chienne.

— Comme vous voudrez.

La gouvernante tend le chien en grommelant quelques phrases indignées. L'employé s'empare de la bête, qui se laisse faire, mais aussitôt il la rend au milieu des rires de la foule accumulée sur le quai.

Le chien était empaillé et venait d'être acheté au Bazar vaudois, à l'intention d'un bébé de Montreux.

*Un cas de conscience.* — Depuis longtemps M<sup>me</sup> B... cache son âge. Tant qu'il ne s'agit que de tromper quelques bonnes amies, qui le lui rendent bien, elle n'y voit pas grand mal, mais il s'est présenté dernièrement un cas plus embarrassant. Elle devait témoigner en justice sous la foi du serment... et elle était très dévote ! Durant trois jours et trois nuits, elle fut inquiétée par cette angoissante situation. Elle trouva cependant le moyen de s'en sortir. Lorsque le président lui eut demandé son âge, suivant la formule sacramentelle, elle répondit d'une voix forte et assurée : — Trente-et-un ans... Et tout bas, de manière à n'être entendue que de sa conscience, elle ajouta : « Depuis neuf ans. »

— Ah ! mon neveu, je devine ce qui t'amène : tu ne me viens voir que quand tu as besoin d'argent.

— Ma chère tante, je t'assure que je ne pourrais guère venir plus souvent.

Examen dans un lycée de jeunes filles :

— Voyons, mademoiselle, remettez-vous... Est-ce que c'est ma question qui vous embarrasse ?

— Non, monsieur, c'est la réponse.

Un renard à deux jambes s'introduisait dernièrement dans le poulailler d'un village des environs de Lausanne. C'était à une heure avancée de la nuit. Le propriétaire du poulailler, rentré un peu tard, se mettait au lit, mais sa moitié était encore vêtue. En ce moment, les cris perçants d'une poule se firent entendre près de la maison. La femme, jugeant qu'on en voulait à ses volatiles, se hâta d'éclairer une lanterne, et s'élança sur les traces du ravisseur que trahissent les cris répétés de la pauvre poule, dont les jambes sont liées au moyen d'une forte ficelle.

— Arrêtez ! voleur !... Voulez-vous me rendre ma poule, coquin que vous êtes !... Le voleur, peu ingambe, à ce qu'il paraît, se voyant sur le point d'être atteint, et ne voulant pas lutter avec une

femme pour si peu de chose, s'arrête brusquement : « Ah ! vous voulez votre poule ?... Eh bien, on vous la donnera... Il n'y a pas besoin de tant crier... Mais m'enlève qui vous la rend sans reprendre ma ficelle !... »

*Côtelettes de porc aux fines herbes.* — Mettez, dans une casserole à sauter, le nombre de côtelettes dont vous avez besoin, avec un morceau de beurre frais, du sel et du poivre. Faites prendre une bonne couleur des deux côtés ; mouillez avec du vin blanc coupé d'eau, et laissez cuire. Quelques moments avant de servir, ajoutez ciboules, cerfeuil et persil haché.

La livraison de *Novembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants : La navigation transatlantique, par M. G. van Muyden. — Etudes contemporaines. Eugène Rambert, par M. Henri Warnery (Seconde partie). — Celui de Jenny. Nouvelle, par M. T. Combe. — La condition sociale des femmes, par M. Ernest Naville. (Seconde partie). — Croquis russes. III. Le conservatoire. par M. J. S. Patru. (Seconde et dernière partie.) — La cour de France et la société au XVI<sup>e</sup> siècle, par M. Francis Decrue. (Cinquième et dernière partie.) — L'incendie de Moscou. Roman russe, de M. Grégoire Danilevsky. (Huitième partie.) — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, russe, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

**Réponse** au problème de samedi : La 1<sup>re</sup> aiguille fera 11  $\frac{1}{9}$  tours ; la 2<sup>me</sup>, 1  $\frac{1}{9}$  tour ; la 3<sup>me</sup>,  $\frac{1}{9}$  de tour. — Ont répondu juste : M. Souter, cafetier, à Vevey, et M<sup>me</sup> Fanny Mayor, à Neuchâtel. Cette dernière a obtenu la prime.

#### Question.

Un de nos abonnés de Paris pose la question suivante : Comment faire pour mettre la poule au pot quand on n'a qu'un canard ?

Prime : *La vieille milice*, par M. Dénérezac.

**THÉÂTRE.** — Demain dimanche, grande représentation :

#### La Boîte à Bibi,

vaudeville en 3 actes, dans lequel M. Hems jouera le rôle d'Amable Cassegaul. — Nous rappelons que M. Hems a baissé le prix des places pour le dimanche, et que celles prises à l'avance chez MM. Tarin et Dubois seront au même prix que les places prises au bureau du théâtre.

L. MONNET.

**FAVEY ET GROGNOZ**, à l'Exposition universelle de 1878. — **Course à Fribourg et à Berne**, pendant le Tir fédéral. *Quatrième édition*, augmentée de : **Une entrevue avec Favey et Grognoz à Val-orbes.** — La Mappemonde qui penche. — L'histoire de Guyaume Tè. — La Bataille de St-Dzàquie. — On voidzo ein tsemin de fai. — Lo Corbé et lo Renà. — Anecdotes. — Illustrés de 20 jolies vignettes par E. DÉVERIN. — En vente au bureau du *Conteur vaudois* et chez les principaux libraires. — Prix : 2 francs.

**AGENDAS POUR 1888.** Papeterie MONNET, rue Pépinet, 3. *Messageur boîtes de Berne et Vevey.*

**VINS DE VILLENEUVE**  
Amédée Monnet & fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD ET V. FATIO